

Qui peut se connecter, à quels services et avec quels identifiants ?

	Réseau Wi-Fi (EDUROAM) : Identifiant / Mot de passe	Comptes lecteurs de la BSN : Identifiant / Mot de passe	Postes informatiques publics : Identifiant / Mot de passe	Enrôlement des cartes Cartaprint pour impressions ⁽¹⁾ : Identifiant / Mot de passe
Communauté de la Sorbonne Nouvelle	iSorbonne	iSorbonne	iSorbonne	iSorbonne
Utilisateur eduroam HORS Communauté de la Sorbonne Nouvelle	Identifiants de son établissement	Non, sauf si carte BSN emprunteur : ibuXXXXX / date de naissance	Non, sauf si carte BSN emprunteur : ibuXXXXX / date de naissance	Non, sauf si carte BSN emprunteur : ibuXXXXX / date de naissance
Lecteur autorisé emprunteur ⁽²⁾	Non, sauf si utilisateur eduroam hors USN : identifiants de son établissement	ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA) ⁽²⁾	ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA) ⁽²⁾	ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA) ⁽²⁾
Carte BGM	Non, sauf si utilisateur eduroam hors USN : identifiants de son établissement	ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA) ⁽³⁾	Non	Non
Carte Visiteur	Non, sauf si utilisateur eduroam hors USN : identifiants de son établissement	ibuXXXXX / date de naissance (JJMMAAAA) ⁽⁴⁾	Non	Non
Badge non nominatif	Non, sauf si utilisateur eduroam hors USN : identifiants de son établissement	Non	Non	Non

1) Les identifiants d'enrôlement des cartes de copies et d'impressions ne peuvent être que :
 - des identifiants iSorbonne justifiant de l'appartenance de la personne à la communauté universitaire de la Sorbonne Nouvelle ;
 - des identifiants de lecteur emprunteur BSN délivrés par la bibliothèque après inscription (ibuXXXXX/date de naissance)

2) Les identifiants du lecteur emprunteur BSN inscrit dans la journée lui permettent de se connecter :

Le jour même :

- à son compte lecteur (catalogue)

Le lendemain :

- sur les postes informatiques publics

- sur le poste d' enrôlement (qui permet d' associer la carte de photocopie au compte lecteur de la bibliothèque et de lancer des impressions sur le matériel de reprographie public).

3) Les identifiants du titulaire de la carte BGM lui permettent de se connecter au catalogue afin d' effectuer des demandes de documents en accès indirect (magasins, CTLes), et d' emprunter les ouvrages de la BGM.

4) Les identifiants du titulaire de la carte Visiteur lui permettent de se connecter au catalogue avec son propre matériel et sa propre connexion uniquement pour effectuer des demandes de documents en accès indirect (magasins, CTLes).